

Oui il va lâcher rien

les résultats de l'appel à projets du Conseil départemental, 2 000 manifestants ont bloqué Angers hier.

Bruno JEFFROY
bruno.jeffroy@courrier-ouest.com

La place du Ralliement, à Angers, avait un air de Fête de la musique avant l'heure, hier midi, lieu de rassemblement des professionnels de la protection de l'enfance en Maine-et-Loire. Avant les prises de parole, plusieurs groupes musicaux ont fait monter l'ambiance, même si le cœur n'y était pas vraiment. Cette nouvelle manifestation contre l'appel à projets commandé par Christian Gillet montre, avec plus de 1 800 manifestants dans la rue, que l'heure de la résignation n'a pas encore sonnée.

« Gillet est foutu. Il va battre en retraite »

La place est noire de monde. Noir, le dress-code du jour. Apaech (Choi-let), Cassiopée (Candé), Les Tourelles (Saumur), Arpège (Angers), Les Ecureuils (Montreuil-Juigné), Le Cap (Baugé)... chaque structure porte un cercueil siglé des dates de création et de dissolution desdites associations. Larme dessinée sur masques blancs, boîtes de fer-blanc et sifflets pour faire du bruit, chacun est équipé.

« On ne comprend pas, explique Évelyne, la cinquantaine. On a toujours effectué notre métier avec cœur. On ne nous a jamais faits de reproche et là, comme d'un coup de baguette magique, on disparaît, plus apte à éduquer ces enfants ». « Si c'est le cas. Si nous ne sommes pas capables d'éduquer les enfants qui nous sont confiés, que Christian Gillet nous les retire de suite. Sinon, c'est non-assistance à personne en danger ! », ajoute un éducateur s'invitant dans l'échange. « Oui, nous aussi, nous sommes écocéans, interrompt Lea, en plein cursus d'éduc spé. Un concours pas facile à dérocher et des études assez longues, pour en arriver là ? ». Les premières manifestations locales - il y en avait encore une, samedi dernier à Candé -, comme les manifestations départementales, n'avaient, jusque-là, jamais rassemblé plus de 800 personnes. Ils étaient plus du

manifestations et la passe-passe

logique,



Angers, boulevard Foch, hier. Près de 2 000 personnes ont défilé dans les rues d'Angers, refusant les résultats de l'appel à projets diligenté par le conseil départemental de Maine-et-Loire. Photo CO - Laurent COMBET

Camp retranché

Hier soir, à l'occasion de la 1^{re} soirée du Festival d'Anjou (manifestation financée par le Conseil départemental), des manifestants ont interpellé le parterre d'invités à son arrivée. Le président du Conseil devait s'en dormir. Une cinquantaine de gendarmes et une demi-compagnie de CRS étaient du château du Plessis-Macé un vrai camp retranché.

Deux méthodes s'affrontent depuis plus deux mois. Dans ce rapport de force, la mobilisation salariale ne fait pas, ARPELE 49 attaque, sur le fond, le sujet même de l'appel à projets auprès du Tribunal administratif (nos éditions de samedi), l'URIOPPSS dénonce à son tour le détournement de la procédure (lire ci-dessous). A battre le pavé sous la chaussure, certains sont affirmatifs. « Gillet est foutu. Il va botté en retraite ». Rien n'est gagné pour eux, mais la balance semble, en quelques jours, pencher en leur faveur.

Une procédure d'appel à projets détournée « d'après l'URIOPPSS

Le Département accorde la possibilité que le Département accorde des moyens supplémentaires aux associations retenues afin de faciliter l'embauche des salariés avec ancienneté ; paradoxe encore, entre la décision du Département de ne plus confier des enfants du Maine-et-Loire à certaines associations, tout en maintenant leurs autorisations de fonctionner et en suggérant à ces mêmes associations d'accompagner d'autres publics relevant juridiquement de la protection de l'enfance (les mineurs non accompagnés) ; paradoxe toujours, entre le souhait de proximité du Département, pour rapprocher le lieu d'accueil des enfants et le lieu de résidence des parents, et l'invitation faite aux associations non retenues d'accueillir des enfants d'autres conseils départementaux.

Pour l'URIOPPSS, décideurs publics et acteurs associatifs doivent « favoriser la co-construction des politiques publiques, par un dialogue de qualité et dans la durée ». Mais est-il encore temps de penser à cette co-construction alors que les volontés ne semblent pas s'être entendues déjà en amont du lancement de l'appel à projets ?

À son tour, l'Union régionale inter-fédérale des organisations privées sanitaires et sociales (URIOPPSS) des Pays de la Loire, dénonce le recours, par le Département, à la procédure d'appel à projets.

Anne Postic, la directrice régionale de l'URIOPPSS, reconnaît la nécessité d'adapter l'offre d'accompagnement aux nouveaux besoins des enfants et de leurs familles. Toutefois, sa structure a demandé à plusieurs reprises, au Conseil départemental de mettre en place des « contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens », tout en dénonçant l'utilisation de la procédure d'appel à projets, au regard du cadre juridique du Code de l'action sociale et des familles.

Dans un communiqué, l'URIOPPSS note : « de nombreux paradoxes dans l'énoncé des arguments du Département quant à la justification du recours à cette démarche et à ses suites ». Et Anne Postic de lister : « Paradoxe entre la volonté d'économies annoncée, suite au rapport de la Chambre régionale des comptes, via une fourchette de prix limitée dans le cahier des charges, et la

Chopin, Jo Bithume et les cercueils

Photo CO - Laurent COMBET



Les salariés de la protection de l'enfance pleurent le mauvais coup joué par Christian Gillet.

Drole d'ambiance. On a allumé des bougies, déposé des doudous et des jouets. Comme à la Saint-Jean, le feu a été mis aux cercueils, mais ce n'était pas au final, sur un boulevard Foch

déserté de ses véhicules, une minute de silence a été respectée. Tan-

dis que la fanfare Jo Bithume entonnait la Marche funèbre de Chopin, mais la Marche funèbre de Chopin, les salariés des structures déposaient les cercueils au pied du nouveau bâtiment de Conseil départemental,

mais aussi aux pieds bottés des CRS.

MARDI 13 JUIN 2017